



Pérols, le 1^{er} avril 2026

A : Isabelle BOURRETTE, Erika ROUX, Patrick JACQUOT

Affichage dans l'entreprise (réseau et siège)

Bonjour Isabelle, Erika, Patrick,

Dans un contexte de fortes turbulences internationales et de tensions liées au conflit au Moyen-Orient, nous constatons déjà les premiers impacts concrets sur notre quotidien. Le plus significatif, à ce jour, est l'envolée sans précédent des prix des carburants. Celle-ci entraîne une hausse importante des frais de déplacement pour nombre de nos collègues, tant pour se rendre sur leur lieu de travail que dans le cadre même de leurs missions. Face à cette situation, et conformément aux attentes exprimées par le corps social, le SAM sollicite la mise en place de deux mesures d'urgence :

1. La possibilité d'une journée supplémentaire de télétravail pour tous les salariés dont les missions le permettent, ramenant ainsi la présence obligatoire sur site à deux jours par semaine.
2. Une revalorisation de 20 % de l'indemnité kilométrique, fixée à 0,60 € par kilomètre, pour les salariés amenés à utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions (CAP – RT – RMM – CA, etc.).

Ces mesures pourraient être encadrées dans le temps, afin de ne pas engager durablement l'entreprise au-delà de ses accords actuels.

Nous sommes convaincus que l'entreprise aurait tout à gagner en démontrant son soutien et son engagement aux côtés de ses salariés dans cette période difficile. Nous serions également prêts à valoriser cette initiative au-delà des murs de l'entreprise, le cas échéant.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Bien cordialement,

Marc Tibi
Délégué Syndical
SAM-UNSA